

**Concertation publique pour le projet de campus hospitalo-universitaire
Grand Paris Nord
Réunion dédiée aux patients et aux associations du vendredi 8 février 2019,
14h-16h**

COMPTE-RENDU

1. LE DÉROULÉ DE LA RÉUNION

Cette réunion s'est tenue dans le cadre de la concertation publique organisée du 10 décembre 2018 au 10 février 2019 sur le projet de campus hospitalo-universitaire Grand Paris Nord.

Elle s'est déroulée en deux temps :

- Un temps de présentation de la politique d'engagement patient du groupe hospitalier universitaire Paris Nord Val de Seine et du projet de futur campus
- Un temps d'échanges avec les participants et de réponses aux questions

La Directrice générale adjointe du groupe hospitalier, Pauline MAISANI, a introduit la réunion par la présentation de la politique d'engagement patient qui est développée au sein du groupe. Au-delà du socle de gouvernance obligatoire avec l'intégration de représentants des usagers, les hôpitaux s'engagent résolument dans l'association des patients autour de 3 axes :

- La prise en compte de l'expérience patient avec une démarche de patients traceurs, des visites hebdomadaires de la direction dans les services pour rencontrer des patients, l'attribution d'un label hospitalité aux services qui se distinguent à cet égard, le traitement des questionnaires, des plaintes et éloges reçues ;
- La mobilisation de patients formateurs : patients experts intervenants auprès de leurs pairs ou en formation des professionnels ;
- L'association de patients à la conduite de l'hôpital dans le cadre de la démarche éthique, de médiations, de l'éducation thérapeutique ou sur toute question dans une logique de consultation et de conseil.

L'équipe travaillant sur le futur campus a présenté les principales caractéristiques du projet :

- Les enjeux
- Les dates-clé
- Le projet hospitalier
- Le projet universitaire
- Le site d'implantation à Saint-Ouen
- Le coût du projet
- Les opportunités pour le territoire
- Où en est le projet ?
- Le dispositif de concertation préalable
- Le calendrier du projet

2. ÉCHANGES

Offre de soins

Comment assurer la continuité des soins avec la réduction capacitaire prévue ?

Ce projet médical et organisationnel repose sur le constat d'une transformation des prises en charge laissant une place toujours plus importante aux prises en charge ambulatoires. Des prérequis ont été déterminés pour sa réussite : la présence d'un hôtel hospitalier largement dimensionné (150 chambres), capable de prendre le relai des prises en charge, notamment en médecine pour des patients géographiquement éloignés ; une vision renouvelée de la place des lits dans un hôpital ; l'existence de chambres dédoublables dans les unités ; l'augmentation des capacités de diagnostic, des liens renforcés avec les hôpitaux de soins de suite et de réadaptation du territoire ainsi qu'avec les centres de santé.

Combien de places en hôpital de jour aujourd'hui à Bichat et Beaujon ?

Environ 100 places contre 173 prévues dans le futur.

Les laboratoires génétiques œuvrant actuellement sur les maladies rares seront-ils intégrés au nouvel hôpital ?

Oui, un emplacement leur sera bien réservé au sein du CHUGPN.

L'orthopédie, « le dur », sera-t-elle intégrée au trauma center ?

Oui, le trauma center intègre notamment les activités d'orthopédie.

Que va devenir le site actuel ?

Il est projeté de vendre les sites de Bichat (secteur de la tour uniquement) et de Beaujon. Le secteur Claude-Bernard sera conservé et renforcé dans son offre hospitalière de services de soins de suite spécialisés, de gériatrie et de psychiatrie, ainsi que dans son offre de soins de ville. Le travail sur l'offre qui y sera présente sera relancé en 2019, maintenant qu'une visibilité est donnée sur l'année de libération des bâtiments.

Le site de Bretonneau sera-t-il impacté par le projet ?

Il n'est pas projeté de changement majeur sur l'offre de soins de Bretonneau. L'AP-HP en lien avec les orientations projetées à l'échelon régional de l'ARS a plutôt vocation à renforcer les services de gériatrie ou de soins palliatifs.

Le futur campus paraît suivre la tendance d'une transformation de l'hôpital en plateau technique spécialisé. Fera-t-il une place aux maladies chroniques ? Au VIH ?

La prise en charge des pathologies chroniques sera bien l'une des activités importantes du futur hôpital, notamment via le développement de la médecine ambulatoire et dans le cadre du renforcement des liens avec la médecine de ville. La continuité du service des maladies infectieuses et tropicales sera assurée au sein du nouvel hôpital sur les questions de VIH notamment.

Les participants notent l'importance de pouvoir réaliser tous leurs examens sur place dans le futur campus. Le plateau technique prévu permettra de répondre à cette demande, notamment pour la biologie et l'imagerie.

Implantation

Pourquoi le site a-t-il changé depuis la concertation de 2016 ?

Le site des Docks retenu pour études en décembre 2016 soulevait des sujets de préoccupation :

- surtout, l'implantation retenue isolait le Campus et l'éloignait des stations de transports en commun, nécessitant de construire un pont rail coûteux et difficile à réaliser,
- le Campus se trouverait à proximité des installations classées que sont la CPCU et le Syctom

Au vu de ces contraintes techniques et financières lourdes, la décision a été prise par le Préfet de la région Ile de France, en lien avec les porteurs de projets et les ministères concernés de renoncer à ce site d'implantation et d'entreprendre des études de faisabilité le nouveau site de l'usine PSA présenté en séance.

Le nouveau terrain, qui se trouve un peu plus au Sud, est ainsi hors du périmètre du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI), et n'est pas non plus concerné par un périmètre de risque technologique équivalent à celui de la CPCU.

Il présente également l'avantage indéniable d'être plus proche du centre et plus urbain. Il est ainsi à proximité immédiate du boulevard Victor Hugo, et très bien desservi par les transports collectifs (ligne 13 du métro, avec la station Garibaldi à l'est, RER C et à brève échéance ligne 14 du métro à l'ouest, avec la station Clichy – Saint-Ouen), ce qui lève un des principaux sujets de préoccupation exprimé lors de la concertation portant sur le site de la ZAC des Docks.

La ligne ferroviaire traversant le campus sera-t-elle couverte ? Quelles nuisances sont anticipées par l'équipe du projet concernant le bruit qui sera lié ?

La ligne ferroviaire ne sera pas couverte mais une passerelle permettra de relier l'université et l'hôpital pour les professionnels.

Il s'agit d'une ligne de Fret, servant quasi exclusivement à la Centrale Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU), avec un trafic d'environ 3 trains par jour. Le confort des usagers et professionnels ne devrait donc pas être atteint. Une étude spécifique est actuellement menée pour mesurer l'ensemble des impacts à prévoir sur la proximité de cette ligne, comme les conséquences des vibrations sur les équipements etc.

Le site de l'usine PSA est-il pollué ?

Il s'agit d'un site industriel qui est resté stable dans le temps depuis le milieu du XIXème siècle, avec donc un aléa beaucoup moins important que celui de la ZAC des Docks puisque l'historique du site est connu. De premiers sondages ont été réalisés sans éveiller d'inquiétude particulière.

Concernant la répartition de l'université et de l'hôpital sur la parcelle, M. TIFFON, l'un des garants de la concertation, évoque une suggestion émise lors de précédentes réunions de placer l'université au Sud et l'hôpital au Nord sur le boulevard Victor Hugo, axe de circulation plus important.

Transports

Quelles lignes de bus sont présentes à proximité ?

En proximité immédiate sur le pourtour du campus, sont présentes les lignes suivantes :

- Ligne 274 : de Voltaire – Villiers (Levallois) à Saint-Denis RER
- Ligne 173 : de La Courneuve à Place de Clichy
- Ligne 66 : de Mairie de Saint-Ouen à Opéra
- Ligne 85 : de Saint-Ouen au jardin du Luxembourg
- Ligne 137 : de Villeneuve la Garenne à Porte de Clignancourt
- L'audonienne : parcours circulaire dans Saint-Ouen

Un participant émet l'idée de demander à la RATP de percer une entrée directe depuis la station Garibaldi dans le sous-sol de l'hôpital, à l'image de ce qui existe à la Chaussée d'Antin dans les grands magasins ou à la Porte Maillot au Palais des congrès.

Des places de parking sont-elles prévues ?

Oui, le programme technique détaillé intègre des places de parking qui seront pour partie réservées aux professionnels et pour partie réservées aux visiteurs.

Gouvernance

Quid de l'impact de la réforme de l'AP-HP avec l'intégration du groupe hospitalier au sein d'un ensemble plus grand, APHP.7 ? Et du lien avec l'hôpital Robert Debré ?

Les sites des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine (Beaujon, Bichat, Bretonneau, Louis Mourier, Adélaïde Hautval) vont en effet intégrer un groupe hospitalier plus large incluant les sites de Saint-Louis, Lariboisière et Robert Debré. L'organisation de ce nouvel ensemble est en cours au niveau des hôpitaux ; elle se traduira au niveau médical par des Départements Médicaux Universitaires (DMU) inter-sites. Pour autant, le souci d'articuler l'offre de soins des sites de Saint Louis, de Lariboisière et du campus Nord avaient déjà présidé, très en amont, à la réflexion sur la création du futur campus et la rénovation du site de Lariboisière. Cette articulation s'appuie sur les points forts actuels des hôpitaux sans anticiper de fusion des bassins de patientèle. Par ailleurs, Robert Debré restera un hôpital pédiatrique tandis que l'hôpital du futur campus demeurera un hôpital pour adultes. La réforme de l'AP-HP n'impacte donc pas le projet de futur campus.

Quelle collaboration est envisagée avec le groupe hospitalier Paris-Seine Saint-Denis ?

La réforme de l'AP-HP prévoit une « association » dont le contenu reste à définir.

Services numériques

Concernant le développement des services numériques, une participante fait état de problèmes dans l'utilisation de Doctolib. D'autres participants s'étonnent et font état d'une amélioration satisfaisante du service via cette prise de rendez-vous en ligne. Le partenariat avec cette société a permis de résoudre beaucoup des difficultés présentes au démarrage en 2018. Le système est performant quand un patient a besoin de prendre un rendez-vous avec un médecin donné mais la visibilité de l'offre de soins reste à améliorer pour rendre plus facile un premier rendez-vous dans une spécialité.

Un participant évoque le dossier médical partagé et le fait qu'aujourd'hui, ce sont les médecins de l'hôpital qui y sont les plus réfractaires.

Organisation

De nouveaux métiers de coordination sont évoqués. Ce travail sera-t-il externalisé ? Le recours à des médiateurs de santé sera-t-il privilégié ?

On imagine à ce stade de nombreux métiers de coordination au sein-même des équipes soignantes mais de nombreux partenariats devront être approfondis avec patients, associations, médiateurs de santé (par exemple pour animer la maison des patients).

Pourquoi ne pas ouvrir le service d'hôtel hospitalier aux maladies rares dont le bassin de recrutement est large ? Idem pour l'oncologie ?

L'expérimentation en cours a vocation à être déployée plus largement pour progressivement habituer les équipes à utiliser ce service avant l'implantation dans le nouvel hôpital. Toutes les spécialités seront sollicitées.

Aujourd'hui, quel est le prix de la chambre pour un patient dormant à l'hôtel et qui paie ?

La chambre est facturée 60euros qui sont pris en charge dans le cadre d'une expérimentation régionale.

Où sera le futur hôtel hospitalier ?

Dans le futur, on ne sait pas si ce seront des chambres réservées dans un hôtel existant ou des chambres dans un hôtel dédié. La proximité sera un critère essentiel de choix.

Maison des usagers et des associations

Un lieu est-il prévu pour l'accompagnement des patients au-delà des soins ?

Une maison des usagers et associations est prévue dans le programme du campus, qui est destinée à être conçue et animée en lien avec divers partenaires y compris associatifs. Celle-ci sera implantée à proximité de l'hôpital mais pas intégrée au bâtiment-même des soins.

Divers points de vue s'expriment au sujet de cette localisation : certains arguent qu'il faut éviter que l'hôpital soit trop important en accueillant la maison de patients en ses murs (cela effraie, cela perd l'usager) et de mélanger les fonctions, chacun ayant sa compétence et sa place dans le parcours du patient. D'autres participants de la réunion pensent qu'il n'est plus exact de dire que le patient ne vient à l'hôpital que pour se faire soigner et insistent sur la nécessité de prévoir la maison des patients idéalement dans le bâtiment ou en proximité immédiate (bâtiment contigu).

Plusieurs modèles sont évoqués en séance, comme la maison des patients de l'institut Curie pour laquelle le choix a été fait de la bâtir très proche des lieux de soins mais en dehors du bâtiment-même pour extraire les diverses activités d'accompagnement du côté anxiogène de l'hôpital. À l'institut mutualiste, un centre de la ligue est positionné au cœur de l'hôpital.

Les interactions avec le droit commun de proximité (CCAS, pôle emploi) doivent être anticipées, pour planification de permanences des partenaires, de même pour l'accompagnement psychologique.

Calendrier

Un participant insiste sur l'importance d'une ouverture simultanée de l'hôpital et des services associés que seront l'hôtel hospitalier et la maison des usagers et des associations.

Participation des usagers au projet de futur campus

Les usagers seront associés aux groupes de concertation dans le cadre du concours d'architecture et à la conception des avant-projets sommaire et détaillé avant le début de la construction, par exemple sur la question des parcours.

Parallèlement, un travail sera engagé spécifiquement sur la maison des patients et des associations pour définir les usages et les modalités de fonctionnement : les représentants des usagers et des associations seront invités à y prendre part.

3. PARTICIPANTS

ALBERTI	Geneviève	RU - Bichat
BARRABE	Virginie	Directrice de la communication - HUPNVS Cheffe de projet adjointe Campus hospitalo universitaire
BEROLATTI	Elise	Grand Paris Nord - HUPNVS
BONNINEAU	Alain	Association Aides
CABREJO	Lucie	Médecin neurologique - Bichat
CHAVROT	Claude	RU - Beaujon - FF Diabetiques
DE LABARRIERE	Christine	RU - Bretonneau Cheffe de projet Campus hospitalo universitaire Grand
DUVERNEUIL	Géraldine	Paris Nord - HUPNVS
HAGENMÜLLER	Jean-Baptiste	Directeur délégué de l'AP-HP
LABARRAQUE		Association Aides
MAILLARD	Françoise	Ligue française contre la sclérose en plaques
MAISANI	Pauline	Directrice générale adjointe - HUPNVS
MARCOTORCHINO	Colette	RU - Représentante des familles - Bretonneau
MOLINIER	Guillaume	Ligue française contre la sclérose en plaques
MORIN	Paulette	RU - Bichat - Association Marfan
NOIRÉ	Marie-Geneviève	Vivre à Bretonneau
PECHE	Monique	Association des opérés du cœur
RUHLMANN	C.	Association Aides
SARFATI	Claudine	Association des transmetteurs
THIBAUT	Monique	Boutique MAEH
TIFFON	Jean-Pierre	Garant CNDP
VALLA	Marie-Madeleine	RU Suppléante - Bichat
VILAIN	Olivier	Directeur des investissements- HUPNVS